



Seine Essonne
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE**

SEANCE PUBLIQUE DU 10 MAI 2007

L'an deux mille sept, le dix mai à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par son Président Monsieur François Gros, en date du 4 mai 2007, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **François GROS.**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Colette Martin, Arlette Trambly, Michel Bernard, , Jean-Louis Diservi, Gilles Gauthier.

CORBEIL-ESSONNES : Danièle Desrues, Serge Dassault, Jean-Michel Fritz, Patrice Vernet.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Anne-Marie Lanza, Michelle Foucher, Jean-Marc Devôge, Jean-Pierre Marcelin.

SOISY-SUR-SEINE : Evelyne Compte, Marie-Pascale Lefort, Yves Robineau, Robert Mignot, Jean-Paul Pierson, Patrick Sivert.

ETIOLLES : Alyat Frantz, Philippe Brun, Daniel Fontaine, Alain Froelich.

Pouvoirs :

Monsieur Jean-François Aymard donne pouvoir à Monsieur Serge Dassault,
Monsieur Jacques Beaudet donne pouvoir à Monsieur François Gros,
Monsieur André Courois donne pouvoir à Madame Arlette Trambly,
Madame Michelle Jehanno donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc Devôge,
Madame Cécile Maguer donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Marcelin,
Monsieur Michel Pilot donne pouvoir à Madame Michelle Foucher,
Monsieur André Postic donne pouvoir à Monsieur Philippe Brun,

Absents :

Madame Bernadette Lesage ;
Messieurs Jean-François Bayle, Serge Dantu, Stéphane Faure, Yves Jouitteau et Jacques Merret.

Formant la majorité des membres en exercice.
La séance est ouverte à 20h40 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président François Gros, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Madame Alyat FRANTZ, désignée, accepte de remplir cette fonction.

Le Président François Gros indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, l'Assemblée est invitée par le Président François Gros à délibérer.

L'assemblée est informée de la nomination de Monsieur Jean-Michel FRITZ au rang de Chevalier des Arts et des Lettres. L'ordre récompense « *les personnes qui se sont distinguées par leur créations dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde* ». (Applaudissements).

L'assemblée est également informée que les deux futurs conseillers communautaires de la commune de Corbeil-Essonnes sont Mme Nicole Barbier et François Zambrowski.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 22 mars 2007.

Adopté à l'unanimité

1.2 Création d'emplois saisonniers.

Adopté à l'unanimité

2 – DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

2.1 Renouvellement de l'adhésion à l'association *Entreprendre, Villes Et Quartiers (EVEQ)* pour l'année 2007.

Adopté à l'unanimité

2.2 Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune du Coudray-Montceaux.

Adopté à l'unanimité

2.3 Avenant à la convention passée avec le SIREDOM pour la mise à disposition du terrain de la Déchetterie à Corbeil-Essonnes.

Adopté à l'unanimité

2.4 Autorisation donnée au Président pour la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes avec la ville d'Evry

Adopté à la majorité avec une abstention de Monsieur Mignot.

3 – CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

3.1 Convention liant la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et la SARL ADCI pour l'exploitation du cinéma Arcel.

Adopté à l'unanimité

3.2 Attribution de subventions à différentes associations sportives.

Adopté à l'unanimité

3.3 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office de tourisme Seine-Essonne et convention d'objectifs subséquente.

Adopté à l'unanimité

3.4 Approbation de l'Enveloppe Financière Prévisionnelle concernant les travaux au Quartier Montconseil à Corbeil-Essonnes.

Adopté à l'unanimité

3.5 Approbation de l'Enveloppe Financière Prévisionnelle concernant les travaux de rénovation au Cœur de Bourg.

Adopté à l'unanimité

3.6 Délégation de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation et l'extension du stade nautique à Corbeil-Essonnes : quitus donné à la société d'économie mixte du Val d'Orge.

Adopté à l'unanimité

3.7 Avenant N° 2 au marché N° 2004/5 passé avec Essonne Aménagement dans le cadre de la modification de l'enveloppe financière prévisionnelle pour le pôle culturel de Soisy-sur-Seine.

Adopté à l'unanimité

3.8 Attribution d'un marché pour la construction d'un centre multi activités à Saint-Germain-lès-Corbeil.

Adopté à l'unanimité

3.9 Attribution d'un marché pour l'entretien de la voirie communautaire.

Adopté à l'unanimité

3.10 Attribution d'un marché pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Adopté à l'unanimité

3.11 Attribution d'un marché de travaux de raccordement aux réseaux divers et de reprise partielle d'un mur de clôture pour le pôle culturel de Soisy-sur-Seine.

Adopté à l'unanimité

3.12 Attribution du marché négocié relatif aux travaux de menuiseries extérieures du stade nautique.

Adopté à l'unanimité

3.13 Fixation des tarifs du Théâtre pour la saison 2007-2008.

Monsieur Jean-Michel Fritz rappelle que les mises à disposition du Théâtre entraînent un coût supporté par le budget du Théâtre et qu'elles ne doivent pas conduire à la suppression de spectacles.

Monsieur Robert Mignot indique que le problème de fond est de trancher entre la destination principale, l'accueil de spectacles vivants, ou la destination accessoire (location).

Monsieur Michel Bernard dit qu'il suffit de prévoir une enveloppe budgétaire dédiée à cet effet.

Adopté à l'unanimité

3.14 Résiliation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à Essonne Aménagement pour la construction du centre multi activités et de la réhabilitation de la salle des fêtes de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Adopté à l'unanimité

3.15 Avenant N° 1 au lot 3 du marché des ordures ménagères n°2006-18.

Monsieur le Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes, Serge Dassault, rappelle que le service ordures ménagères est fait pour enlever les ordures ménagères et que la propreté de la

ville est une lourde responsabilité pour le maire ainsi qu'une obligation envers les habitants.

Ensuite sont évoquées certaines difficultés liées au comportement des usagers ou à l'organisation du service.

Le Président François Gros rappelle que le pouvoir de police du Maire permet de verbaliser l'usager irrespectueux de la collecte et qu'une information sera de nouveau faite auprès des usagers.

Adopté à l'unanimité

3.16 Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert européen pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la RN7.

Adopté à l'unanimité

3.17 Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert européen pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux au Quartier Montconseil à Corbeil-Essonnes.

Adopté à l'unanimité

3.18 Exonération exceptionnelle au profit de l'IEM.

Adopté à l'unanimité

4 – VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

4.1 Demande de subvention d'investissement de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne auprès de l'Etat pour l'antenne de la Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Evry à Corbeil-Essonnes.

Adopté à l'unanimité

4.2 Demande de subvention 2007 et convention entre l'association « Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) intercommunal – ensemble pour l'emploi » et la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

Adopté à l'unanimité

4.3 Subvention au Lycée Doisneau pour les actions de soutien et de tutorat des grandes écoles.

Monsieur Devôge rappelle que le principe de la sectorisation implique que certains enfants du territoire seront exclus du bénéfice de ces actions car fréquentant un autre établissement d'enseignement secondaire.

Adopté à l'unanimité

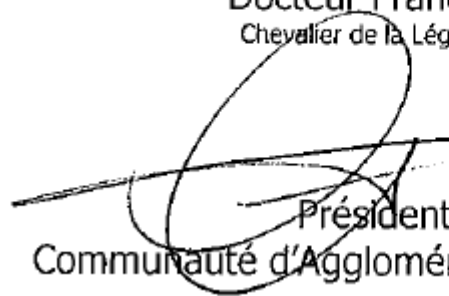
L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 16 mai 2007.


Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,

A circular official seal of the Communauté d'Agglomération Seine-Essonne. The seal features a central emblem with a crown and a shield, surrounded by the text 'Communauté d'Agglomération SEINE-ESSONNE' and '1970-2007' at the bottom.